

LE MOT DU VICE-PRESIDENT

En ce début d'année 2020, notre Communauté de Communes ainsi que le CIAS du Civraisien en Poitou, soufflent leur troisième bougie d'anniversaire. Malgré des responsabilités essentiellement situées sur le pôle territorial de Couhé, les quinze membres du conseil d'administration du CIAS sont représentatifs du territoire du Civraisien en Poitou. Lors de ce mandat d'élus, de 2014 jusqu'à ce jour, les évolutions successives nous ont permis d'accéder à une gestion commune des établissements d'accueil pour personnes âgées, que sont les résidences autonomes et les EHPAD de Couhé et de Chaunay. Cette fusion a été un élément majeur de développement et de modernisation pour chacune des structures d'hébergement au service de nos aînés. Le soutien important des financeurs dans le cadre du CPOM, (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens), contractualisé entre l'Agence Régionale de la Santé, le Conseil Départemental et le CIAS, a permis de mettre en action les décisions protocolaires nécessaires à l'avenir des établissements.

Aujourd'hui, le Comité de direction composé du Directeur Général, des Directrices d'établissements, renforcé par les conseils d'orientation du médecin coordinateur, de l'infirmière coordinatrice et des psychologues, forment ensemble une équipe décisionnaire quotidienne. L'ensemble des personnes qui œuvrent chaque jour, autant en résidence autonomie qu'en EHPAD, au service de l'hébergement, de la dépendance et des soins, forment l'essentiel de la qualité de vie des résidents au sein de nos établissements. Le Comité de pilotage composé des directions, ainsi que de représentants du conseil se retrouvent régulièrement en réunion de bureau, afin de travailler sur les propositions d'orientations et de décisions présentées, pour chacune des sessions du conseil d'administration.

La diversité des services mis en place, tels ceux assurés par la cuisine centrale de Chaunay, comme le portage des repas quotidiens au domicile des personnes âgées qui en ont fait la demande, la préparation et la livraison des repas en cantines scolaires, permet également d'assurer un complément de service non négligeable dans le cadre de notre action sociale de territoire.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Civraisien en Poitou est aujourd'hui en ordre de marche. Notre collectivité du Sud Vienne a pour mission d'aider au soutien du maintien des services auprès des familles. La solitude ainsi que les difficultés quotidiennes, par l'isolement du domicile, sont souvent des éléments essentiels d'orientation vers un accueil en résidence, ou une prise en charge totale au sein de nos établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes.

L'ensemble de l'équipe du CIAS se joint à moi, pour souhaiter à toutes et tous, courage et détermination, à la bienveillance et au bien-être de chacun.

Guy SAUVAITRE
Vice-Président du CIAS

DE L'HOSPICE A L'EHPAD



Pendant plusieurs siècles la différence entre les hospices et les hôpitaux s'est avérée très faible. Par la suite on admet que l'hospice accueillait surtout les vieillards non assistés et l'hôpital (Hôtel Dieu) les malades.

Les Quinze-Vingt, hospice destiné aux aveugles qui a été créé en 1254 par Saint Louis semble faire partie des premiers établissements.

Plus tard, le XVIII^e siècle constitue un tournant : les vieillards deviennent dans la littérature notamment l'objet de discours compassionnels, voire valorisants. Les travaux du Comité de Mendicité issu de la Constituante entre 1790 et 1791 accordent une place de choix aux vieillards dans l'économie politique. A partir de 1832 certains hospices Parisiens deviennent des "hospices de la vieillesse".

A cette époque, on a écrit : "Si le projet de créer de nouveaux asiles était une fois arrêté, nous proposerions qu'on les appelât des "Maisons de retraite".



Dans un même élan terminologique il est proposé, dans les années 1840 que l'on désigne sous le nom d'Hospice les asiles ouverts à tous ceux que l'indigence et le vieillissement mettent hors d'état de pourvoir eux même au besoin de leur existence.



On les subdivise en Hospices proprement dits et en Maisons de Retraite. Il faudra attendre la loi du 30 juin 1975 pour que l'Hospice disparaisse officiellement et avec lui l'image du mouroir.

Cette loi donnait un délai de dix ans aux pouvoirs publics pour transformer les hospices en maison de retraite médicalisée ou non. Quinze ans plus tard, le manque criant des moyens fait resurgir la vieille image de l'hospice et avec lui le mauvais traitement.

L'habitat ouvrier qui ne permet pas d'héberger les parents en ville et l'exode rural rendront plus rare la perspective de vie intergénérationnelle. Il aura fallu près de trente ans pour réaliser l'objectif des EHPAD (2002).

Jean-Paul LAMPERT
Médecin Coordinateur

DE NOUVELLES ARRIVEES

Stéphanie LAFARGE Psychologue est arrivée depuis le 5 novembre 2019 à l'EHPAD de Couhé. Un article lui sera consacré dans un prochain numéro.



Deux nouveaux infirmiers devraient également arriver à partir de la fin du mois de février 2020.

LE CIAS AUPRES DES ELUS DU TERRITOIRE



Acteur de référence de l'action médicosociale sur le territoire, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a été sollicité en décembre 2019 par l'intermédiaire de son nouveau Directeur pour intervenir au sein du Conseil de développement puis au sein du Conseil Communautaire.

L'objectif de ces interventions était de présenter aux Elus et acteurs du territoire la nouvelle Direction, le CIAS, ses activités, son territoire d'action, ses missions et ses perspectives et projets.

Le CIAS regroupe aujourd'hui :

- 2 EHPAD pour personnes âgées dépendantes : 1 EHPAD de 73 places à Couhé et 1 EHPAD de 50 places à Chaunay dont 10 places en Unité Protégée et une place d'hébergement temporaire
- 1 Résidence de 50 places à Chaunay, pour personnes âgées et/ou en situation de handicap en perte d'autonomie
- 8 logements à Couhé, intégrés à l'EHPAD, pour personnes âgées et/ou en situation de handicap en perte d'autonomie
- 1 cuisine centrale basée à Chaunay, confectionnant plus de 80 000 repas par an en liaison chaude, et avec un service de portage de repas à domicile.

Nos orientations sont de renforcer l'offre médicosociale existante au travers de nos établissements et services actuels, développer les nouveaux projets alliant réponses aux besoins des personnes, qualité, attractivité du territoire et développement de l'emploi local.

Sébastien HYACINTHE
Directeur CIAS

CONVIVIALITE ET PARTAGE A NOËL



A Chaunay, le 12 décembre c'est dans une ambiance conviviale et festive que les résidents et leurs familles ont fêté Noël à l'EHPAD du « Logis des Charrières ». C'est avec plaisir que nous avons écouté les chansons de Stéphanie intervenante extérieure. Les familles, les résidents, les animatrices et le personnel ont dansé et chanté. Puis la directrice nous a invité à déguster des roses des sables, du pain d'épice, des financiers, tout cela préparé la veille par les résidents. Le 25 décembre, l'animatrice a distribué à chaque résident un petit présent. Le repas du midi s'est passé dans une ambiance festive. Les tables étaient décorées par une composition florale réalisée par les résidents et l'aide de la fleuriste Corinne de Couhé.

A Couhé, le repas de Noël fut célébré le 19 décembre. Tout le monde a mis la main à la pâte. Des résidents ont préparé des décorations pour embellir les tables, des agents ont participé à l'installation des salles de restaurations, et l'équipe de cuisine a réalisé un menu « fait maison » : cassolette de fruits de mer, suprême de chapon et sa garniture de légumes, et buche de Noël poire-chocolat. Le personnel qui n'était pas en tenue de travail a pu manger avec les résidents. Ils ont passé un bon après-midi, temps de partage et de bien-être pour chacun, grâce aux équipes qui s'investissent dans cette démarche.



A la Résidence Autonomie, ce temps de repas entre résidents, personnels et membres du CIAS s'est déroulé le 20 décembre autour d'un repas confectionné par l'équipe de cuisine, où les personnels ont chanté et partagé en toute convivialité avec les résidents.



Les membres du CIAS, Elus et Directions, étaient présents sur chacun de ces temps de partage. Le Docteur LAMPERT, notre médecin coordonnateur, nous a fait profiter de ses talents de saxophoniste, et des membres du personnel ont poussé la chansonnette. Les repas se sont terminés par l'arrivée du Père Noël et la remise par la direction d'un coffret gourmand à tous les personnels, en remerciement de leur dévouement.

Les animateurs de Chaunay & Couhé

FREDERIC, JACKY ET STEPHANE LES « TOUCHE A TOUT » DES 3 MAISONS

Frédéric, Jacky et Stéphane ont en commun d'être agent de maintenance, l'un à l'EHPAD de Chaunay, l'autre à la Résidence Autonomie de cette même commune et le troisième à l'EHPAD de Couhé.

Ils sont les hommes à tout faire de ces établissements. En charge de l'entretien des extérieurs à la belle saison, au quotidien sont, à l'intérieur, sur tous les fronts.

« Une chasse d'eau qui fuit, une ampoule à changer, une gouttière sur le toit qui auréole un plafond, des cadres à accrocher, une télé à mettre en marche lorsqu'un résident entre, une chambre à repeindre entre 2 occupants... nous sommes au service de la maison et de ses occupants, 7 sur 7 puisque le week-end nous sommes à tour de rôle d'astreinte prêts à intervenir en cas de besoin dans l'un ou l'autre des 3 établissements » nous confie d'une même voix nos 3 hommes.



Jacky, Frédéric et Stéphane

Le Comité de Rédaction :

- Sébastien HYACINTHE
- Jean-Luc TERRANOVA
- Hélène BERTHONNEAU
- Jean-Paul LAMPERT
- Animatrices de Chaunay
- Animateurs de Couhé

Toujours tout sourire, heureux dans leur boulot « qui est varié, en rien répétitif et pour lequel nous avons une réelle liberté d'initiative tout en étant à l'écoute des attentes de nos directions ».

Frédéric en fonction depuis 1995, Jacky depuis 2008 et Stéphane depuis 2007 ont en commun le fait de prendre soin des lieux qui leurs sont confiés comme de leurs propres maisons, l'objectif étant « le bien-être des résidents et la satisfaction de leurs familles ».

Bernard GABORIT